



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 janvier 2010**

Délibération n° 2010-1231

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Interventions sur le réseau d'eau potable - Sécurité de la ressource en eau et de sa distribution - Programmes de travaux annuels 2010 sur opérations globalisées - Individualisations d'autorisations de programmes en dépenses et en recettes

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Hugué, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Arrue (pouvoir à Mme Frih), Bernard R (pouvoir à M. Flaconnèche), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Darne JC. (pouvoir à M. David G.), Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Coulon), MM. Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Lambert (pouvoir à M. Corazzol), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à Mme Dubos), MM. Terracher (pouvoir à M. Llung), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Gignoux), Vial (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Palleja.

Séance publique du 11 janvier 2010**Délibération n° 2010-1231**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Interventions sur le réseau d'eau potable - Sécurité de la ressource en eau et de sa distribution - Programmes de travaux annuels 2010 sur opérations globalisées - Individualisations d'autorisations de programmes en dépenses et en recettes**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 décembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le programme 2010 des opérations globalisées dans le domaine de l'eau potable s'inscrit dans le cadre des politiques publiques adoptées par le plan de mandat 2009/2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibération n° 2008-0455 en date du 15 décembre 2008.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine dans le cadre de l'autorisation de programme globale C.4 : gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme et l'axe d'intervention - garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine.

Ce programme annuel d'actions et de travaux peut être décliné en actions et travaux, concernant le patrimoine communautaire en matière d'eau potable.

Ces actions concernent :

- les opérations de proximité sur le réseau d'eau potable dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée 1817,
- les interventions pour assurer la sécurité de la ressource en eau potable dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée 1823,
- les interventions pour assurer la sécurité de l'adduction et de la distribution en eau potable dans le cadre de l'autorisation de programme globalisée 1811.

Le service public de l'eau potable gère un patrimoine actuel de 3 750 kilomètres de canalisations, 900 kilomètres de branchements, 11 sites de captage, 13 stations de pompage, 52 réservoirs, 31 stations relais, 12 surpresseurs, pour une capacité de production de 550 000 mètres cubes/jour sur le captage et 85 000 mètres cubes/jour sur les captages périphériques.

Ce service programme, finance, construit et fait exploiter par le biais des fermiers du service l'ensemble des équipements et ouvrages qui concourent à la production et à la distribution de l'eau potable sur le territoire qu'il a en gestion.

Le programme, élaboré dans le cadre des trois autorisations programmes globalisées pour les études et travaux, peut être détaillé comme suit :

1 - Les opérations sur les réseaux d'eau potable (autorisation de programme 1817) :

1-1.opérations de proximité

L'ensemble de ce programme prévisionnel de travaux permettra de dépasser le ratio de 80 % des investissements consacrés à la rénovation (renouvellement et réhabilitation) de notre patrimoine.

Ce programme se décompose en 2 familles d'opérations :

A* Opérations de création de réseau :

a) - Opérations réparties sur l'agglomération

Il s'agit, ici, de provisions pour des travaux d'extension des réseaux situés en zone U au PLU de la Communauté urbaine pour un montant de 250 836 € HT, soit 300 000 € TTC.

b) - Opérations identifiées par commune

Ces opérations sont avant tout liées au programme pluriannuel de fiabilisation du réseau consécutif à la réalisation de l'étude de sécurité sur le réseau d'eau potable de l'ensemble de l'agglomération.

8 opérations ont ainsi été identifiées dans différentes communes (voir tableau ci-dessous) :

Commune	Adresse	Objet	Montant (en €)
Corbas	route de Marennes	extension eau potable 350 mètres, diamètre 200 millimètres	171 405
Lyon 5°	montée des Génovéfains	pose de 100 ml DN 150	55 000
Lyon 7°	rue Saint Cloud (Monod à Debourg)	90 ml de 200 millimètres - sécuriser alimentation îlots Monod, Pavillons, Italie	56 856
Saint Fons	RD 312/RD 383	déplacement conduite AEP diamètre 300 millimètres sur 250 mètres	133 779
Vénissieux	avenue Marcel Cachin/rue de la Démocratie	construction d'une conduite AEP DN 150 millimètres sur 230 mètres	91 973
Vénissieux	RD 307- interconnexion	construction de 80 mètres de conduite DN 200 millimètres+ comptage + stabilisateur	125 418
Vénissieux	avenue Jean Cagne/avenue Maurice Thorez	construction de 50 mètres de conduite DN 250 millimètres	58 528
Villeurbanne	rue Marguerite (11 Novembre à Bruxelles)	439 ml de 100 millimètres à créer	199 833
Total HT (en €)			892 792

B* Opérations de rénovation du réseau (renouvellement et réhabilitation) :

a) - Opérations réparties sur l'agglomération

Il s'agit de réaliser les travaux de réfections définitives des chaussées pour les opérations Proforma effectuées par les délégataires pour un montant de 44 192 € HT, soit 52 854 € TTC.

b) - Opérations identifiées par commune

Les opérations de renouvellement constituent la partie majeure du programme de travaux.

23 opérations ont été identifiées dans les différentes communes. (voir tableau ci-dessous).

Il s'agit le plus souvent de travaux de renouvellement ciblés sur des tronçons présentant un historique de nombreuses casses, survenues sur les parties les plus dégradées du réseau (souvent sur d'anciennes fontes grises) et recensées par nos délégataires (Veolia et SDEI), en charge de l'exploitation du service public d'eau potable.

Commune	Adresse	Objet	Montant (en €)
Albigny sur Saône	rues Notre-Dame et Zipfel	renouvellement de 400 mètres de diamètre 100 millimètres	117 057
Caluire et Cuire	chemin du Vallon (square Brosset)	renouvellement de 330 mètres de diamètre 40 et 60 millimètres par 330 mètres diamètre 60 millimètres	150 502
Charly	rue des Condamines	construction de 100 mètres de canalisation d'eaux potable de 100 millimètres de diamètre	62 709
Décines Charpieu	avenue Jean Macé (entre rue Paul Bert et Emile Zola)	renouvellement de DN 100 sur environ 350 millimètres	209 030
Décines Charpieu	avenue Edouard Herriot (entre rue Curie et avenue Alexandre Godard)	renouvellement d'une conduite 180 mètres DN 150 millimètres	50 167
Feyzin	rue Luizet - rue d'Alsace	construction de 320 mètres de conduite DN 150 millimètres renouvellement	117 057
Fontaines sur Saône	rue Pierre Bouvier (entre la Montée Roy et l'avenue Berthelot)	renouvellement du réseau - remplacement de conduite vétuste 300 mètres diamètre 150 millimètres - 15 branchements	209 030
Lyon 1er	rue Saint Bruno	renouvellement de 50 mètres de conduite DN 80 en fonte grise par 50 ml DN 100 fonte ductile	45 987
Lyon 2°	rue Sala de Victor Hugo au quai Tilsitt	remplacement de 350 ml de conduites en fonte grise par conduites DN 150 millimètres en fonte ductile	200 669
Lyon 2°	rue Adélaïde Perrin et rue des Remparts d'Ainay	remplacement de 190 ml de conduites en fonte grise par conduites DN 150 millimètres en fonte ductile	117 057
Lyon 5°	rue des Noyers (côté Eisenhower)	345 ml de 150 millimètres	202 341
Lyon 6°	rue Duquesne, Garibaldi/Perret	230 ml de 100 millimètres et 10 ml de 150 millimètres + maillage sur Sully	200 251
Lyon 8°	rue Edouard Nieuport (Mermoz à Bataille)	300 ml de 80 millimètres	122 074

Pierre Bénite	rue Salengro	renouvellement de 300 ml de canalisation EP diamètre 150 millimètres et reprise branchements	150 502
Rillieux la Pape	rue de la république à rue Fleury Salignat	remplacement de 220 mètres de conduite en fonte de diamètre 200 millimètres	108 696
Saint Cyr au Mont d'Or	route du Mont Thou	remplacement de la conduite acier 150 mètres diamètre 200 millimètres	108 696
Saint Cyr au Mont d'Or	place Lasalle - rue Ampère	remplacement de la conduite 680 mètres diamètre 200 millimètres - 35-40 branchements	209 030
Saint Didier au Mont d'Or	chemin de la Chèvre	remplacement de la conduite 140 mètres diamètre 100 millimètres 5 branchements	91 973
Saint Didier au Mont d'Or	chemin des Brosses	remplacement de la conduite 60 mètres diamètre 60 millimètres - 5 branchements	41 806
Saint Fons	rue Pasteur - rue Victor Hugo	construction de 310 mètres de conduite DN 100 millimètres	171 405
Saint Genis Les Ollières	rue des Marronniers	renouvellement de canalisation d'eau potable 300 mètres de diamètre 100 millimètres	116 221
Sathonay Camp	avenue Félix Faure entre la Montée de l'Ouest et la rue Pasteur	Remplacement d'une conduite vétuste en fonte grise 350 m de réseau diamètre 150 mm	133 779
Tassin La Demi Lune	Chemin du Pin Coupé + Impasse	renouvellement de canalisation d'eau potable 300 mètres de diamètre 100 millimètres et 120 mètres de diamètre 60 millimètres	154 682
Total HT (en €)			3 090 721

Pour cette partie 1-1.opérations réseaux de proximité du programme, les montants prévisionnels sont les suivants :

- en dépenses : 4 278 541,00 € HT (soit 5 117 135 € TTC)
- en recettes : néant
- soit, en charges nettes : 4 278 541,00 €

1-2.autres opérations de réseau

- pose de vannes gros diamètres à Vénissieux 239 200 € TTC, soit 200 000 € HT
- pose de vannes gros diamètres à La Mulatière 239 200 € TTC, soit 200 000 € HT
- chloration secteurs nord de l'agglomération et Petit Parilly à Bron 186 576 € TTC, soit 156 000 € HT

- études sur Corbas des travaux d'une canalisation de refoulement de la station des Romanettes vers réservoir des Pierres	183 480 € TTC, soit 153 410 € HT
- récolements	119 600 € TTC, soit 100 000 € HT
- maillage du réseau sur la commune de Jonage	239 200 € TTC, soit 200 000 € HT
- étude pour une programmation du renouvellement des canalisations de diamètre supérieure à 400 millimètres	179 400 € TTC, soit 150 000 € HT
- vanne télécommandée sur l'interconnexion secteur de Parilly à Bron	143 520 € TTC, soit 120 000 € HT
- vanne télécommandée sur l'interconnexion secteur de Rockefeller à Vénissieux	170 000 € TTC, soit 142 140 € HT
- vanne télécommandée sur l'interconnexion cours Eugénie à Lyon	160 000 € TTC, soit 133 179 € HT
- mesure des rendements du réseau sur bornes de puisage	119 600 € TTC, soit 100 000 € HT
- interconnexion à Fontaines sur Saône	195 000 € TTC, soit 163 043 € HT
- interconnexion à Couzon au Mont d'Or	185 000 € TTC, soit 154 682 € HT
- compte de tiers	300 000 € TTC, soit 250 836 € HT

Les recettes prévues pour ce programme à hauteur de 400 000 € peuvent être détaillées comme suit :

- 280 000 € au titre du remboursement par les tiers des travaux réalisés pour leur compte par la Communauté urbaine,
- 120 000 € de subventions de l'Agence de l'eau sur diverses opérations ou études.

Pour cette partie, 1-2.autres opérations de réseau, les montants prévisionnels sont les suivants :

- total de dépenses :	2 659 776 € TTC, soit 2 223 893 € HT
- total de recettes :	400 000 €
- soit un total de charge nette :	1 823 893 € HT

Pour l'ensemble de cette partie du programme, opérations sur les réseaux d'eau potable, les montants prévisionnels sont les suivants :

- total de dépenses :	6 502 434,00 € HT (soit 7 776 911,00 € TTC)
- total de recettes :	400 000 €
- soit un total de charge nette :	6 102 434,00 €

2 - Les opérations de sécurité de la ressource (autorisation de programme 1823) :

Diverses études ou interventions sont programmées pour des montants prévisionnels suivants :

- expertise sur le champ captant de Crépieux Charmy	179 400 € TTC, soit 150 000 € HT
- suivi de la nappe sur la ZI Meyzieu, sur le champ captant de Crépieux Charmy et sur Lyon	71 760 € TTC, soit 60 000 € HT
- suivi nature par l'ONF sur le champ captant de Crépieux Charmy et sur le champ captant des Garennes à Meyzieu	14 352 € TTC, soit 12 000 € HT
- mise en place haies et panneaux d'information sur les sites des captages accessibles au public	41 860 € TTC, soit 35 000 € HT
- modélisation des écoulements des nappes avec l'outil Napely-Rosalys	89 700 € TTC, soit 75 000 € HT
- mise en conformité de la prise d'eau dans le Lac des Eaux Bleues	59 800 € TTC, soit 50 000 € HT
- travaux divers : fauchage, entretien du génie civil des ouvrages	17 940 € TTC, soit 15 000 € HT
- gestion de la DUP du champ captant de Crépieux et du Lac des Eaux Bleues	59 800 € TTC, soit 50 000 € HT

Ce programme d'études et d'interventions pour la sécurité de la ressource en eau potable est susceptible d'aides de l'Agence de l'eau pour un montant prévisionnel de 245 000 €.

Pour l'ensemble du programme, opérations de sécurité de la ressource, les montants prévisionnels individualisés en dépenses et en recettes sont les suivants :

- total de dépenses :	447 000 € HT (soit 534 612 € TTC)
- total de recettes :	245 000 €
- soit un total de charge nette :	202 000 €

3 - Les opérations de sécurité de la distribution (autorisation de programme 1811) :

Diverses interventions sont programmées pour les dépenses estimatives suivantes :

- télégestion secteur SDEI	478 400 € TTC, soit 400 000 € HT
- compléments SIG Givors et Grigny	23 920 € TTC, soit 20 000 € HT
- expertise d'ouvrages (réseaux ou réservoirs)	119 600 € TTC, soit 100 000 € HT
- renouvellement des canalisations en amiante ciment sur Saint Priest	239 200 € TTC, soit 200 000 € HT
- suppression des branchements plomb subventionnée à hauteur de 1 400 000 € (maîtrise d'ouvrage : Communauté urbaine + fermiers)	1 400 000 € TTC, soit 1 170 000 € HT
- dispositifs anti-pollution sur réseau exploité par la SDEI	59 800 € TTC, soit 50 000 € HT
- reprise du génie civil sur le réservoir du Petit Parilly à Bron et La Pierre à Corbas	179 400 € TTC, soit 150 000 € HT

Le renouvellement des branchements en plomb sur le territoire de la Communauté urbaine : le renouvellement de la partie publique des branchements en plomb recensés sur le territoire de la Communauté urbaine doit être réalisé pour respecter la directive européenne et fait l'objet de campagnes annuelles de renouvellement contractuelles. Ce programme devrait être tenu pour 2013, date fixée par la loi.

Ces campagnes initialisées en 1998, devraient se dérouler sur 15 années. Il est proposé d'affecter 1 400 000 € TTC, soit 1 170 568,56 € HT, au financement communautaire de ces campagnes, chaque intervention représentant un coût unitaire moyen de 1 300 € HT hors réfections de chaussées.

Ces campagnes de renouvellement réalisées sous maîtrise d'ouvrage communautaire et dans le cadre des obligations des fermiers font l'objet d'aides de l'Agence de l'eau pour un montant prévisionnel de 1 400 000 €, sur la base des dépenses réalisées par la Communauté urbaine et par les fermiers et d'une aide par branchement de 400 € (sur la base de 3 500 branchements renouvelés).

Pour l'ensemble du programme opérations de sécurité de la distribution, les montants prévisionnels individualisés en dépenses et en recettes sont les suivants :

- total de dépenses :	1 730 569 € HT (soit 2 069 760 € TTC)
- total de recettes :	1 400 000 €
- soit un total de charge nette :	330 569 €

Il est donc proposé au Conseil :

a) - de valider les programmes de travaux annuels 2010 pour les opérations globalisées :

- réseau d'eau potable,
- sécurité de la ressource en eau potable,
- sécurité de la distribution en eau potable,

qui s'inscrivent dans le cadre de l'axe d'intervention : Garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine.

b) - de décider de l'individualisation des autorisations de programmes correspondantes ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Valide les programmes de travaux annuels 2010 sur les opérations globalisées :

- réseau d'eau potable,
- sécurité de la ressource en eau potable,
- sécurité de la distribution en eau potable

dans le cadre de l'axe d'intervention : Garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine.

2° - Décide de l'individualisation de l'autorisation de programme globale C4 : Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme, sur les opérations suivantes :

- réseau d'eau potable (opération n° 1817) :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| - en dépenses : | 6 502 434,00 € HT |
| - en recettes : | 400 000 € |
| - en charge nette : | 6 102 434,00 € |

- sécurité de la ressource en eau potable (opération n° 1823) :

- | | |
|---------------------|--------------|
| - en dépenses : | 447 000 € HT |
| - en recettes : | 245 000 € |
| - en charge nette : | 202 000 € |

- sécurité de la distribution en eau potable (opération n° 1811) :

- | | |
|---------------------|----------------|
| - en dépenses : | 1 730 569 € HT |
| - en recettes : | 1 400 000 € |
| - en charge nette : | 330 569 € |

au titre du budget annexe de l'eau sur l'exercice 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 janvier 2010.